

Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES DÉCOUVREURS, tenue le mardi 3 novembre 2020, à 13 h 15, au Centre d'éducation des adultes du Phénix situé au 1088, route de L'Église, Québec, sur la plateforme Teams, et à laquelle il y a eu quorum.

Sont présents :

BIGRAS-GÉNÉREUX, Zoé	représentante des groupes communautaires
DORE-MINEAU, Lisandre	représentant des groupes communautaires
MASSARO, Adeline	représentante du personnel professionnel
POULIN, Alexandre	représentant du personnel enseignant
ROBITAILLE, Micheline	représentante du personnel de soutien
TREMBLAY, Suzie	représentante du personnel enseignant

Sont également présents :

Normand Lacasse, directeur
Véronique Desgagnés, directrice adjointe

Est absente :

Vivianne Robitaille, représentante du personnel enseignant

Est invitée :

Lucie Guenette, gestionnaire d'établissement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Normand Lacasse ouvre l'assemblée virtuelle à 13 h 15 et souhaite la bienvenue à tous. Dans un premier temps chacun des membres se présente et par la suite monsieur Normand Lacasse explique brièvement le déroulement de ladite rencontre.

C.E.-90-20-21-371 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, madame Adeline Massaro propose l'adoption et celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020;
5. Intervention du public;
6. Rappel sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Loi 180);
7. Rappel des règles de régie interne du conseil d'établissement;
8. Rappel des règles de délibérations du conseil d'établissement;

9. Adoption des règles d'élection du président du conseil d'établissement;
10. Nomination des représentants des groupes communautaires ou socioéconomiques;
11. Nomination des membres représentant le personnel et des membres représentant les élèves du Centre;
12. Élection du président et vice-président, élection du trésorier et nomination de la secrétaire du conseil d'établissement;
13. Formulaire de renseignements nominatifs et dénonciation d'intérêt, s'il y a lieu (art. 70);
14. **Volet information :**
 Direction de l'établissement :
 - Information de la direction
 - État financier du budget 2019-2020
 - Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs
15. **Volet décision :**
 - 15.1 Calendrier des séances (adoption)
 - 15.2 Programme des services complémentaires et particuliers 2020-2021 (approbation)
 - Offre de service à l'éducation des adultes
 - Offre de service en formation grand public
 - Programme d'accompagnement des élèves
 - Plan de développement
 - 15.3 Utilisation des locaux (approbation)
 - 15.4 Liste des manuels scolaires et matériel didactique (approbation)
 - 15.5 Activités éducatives (approbation)
 - 15.6 Rapport annuel de la direction 2019-2020 (adoption)
 - 15.7 Rapport financier du conseil d'établissement 2019-2020 (adoption)
 - 15.8 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021 (adoption)
 - 15.9 Budget du Centre 2020-2021 (adoption)
 - 15.10 Actualisation du projet éducatif 2020-2021 (adoption)
16. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
17. Levée de l'assemblée.

C.E.-90-20-21-372 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2020

Le procès-verbal du 16 juin 2020 est lu par monsieur Normand Lacasse, est proposé par madame Zoé Bigras-Généreux et est adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2020

Aucun suivi n'est à faire, car ils sont prévus à l'ordre du jour.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Nil.

C.E.-90-20-21-373 6. RAPPEL SUR LES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LOI 180)

Monsieur Normand Lacasse, directeur, explique le nouveau rôle du Conseil d'administration du CSS. Également, il informe les membres du conseil d'établissement qu'ils devront visualiser la formation obligatoire, élaborée par le ministère de l'Éducation, afin d'exercer pleinement leur rôle au sein du conseil d'établissement. Par la suite, monsieur Lacasse explique les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Il est proposé par Micheline Robitaille et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte le document, tel que déposé, pour l'année 2020-2021.

C.E.-90-20-21-374 7. RAPPEL DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Normand Lacasse informe les membres des règles de régie interne. Considérant l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par Zoé Bigras-Généreux et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte les règles de régie interne, avec les modifications proposées, pour l'année 2020-2021.

C.E.-90-20-21-375 8. RAPPEL DES RÈGLES DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Normand Lacasse fait lecture du document en titre. Il est proposé par Suzie Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter les règles de délibérations, telles que présentées, pour l'année scolaire 2020-2021.

C.E.-90-20-21-376 9. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Normand Lacasse, directeur, fait la lecture du document en titre. Considérant l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique concernant les règles d'élection du conseil d'établissement, il est proposé par Adeline Massaro et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte les règles d'élection, telles que présentées, pour l'année scolaire 2020-2021.

10. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES COMMUNAUTAIRES OU SOCIOÉCONOMIQUES

Monsieur Normand Lacasse présente Zoé Bigras-Généreux et Lisandre Dore-Mineau à titre de représentants des groupes communautaires ou socioéconomiques pour l'année scolaire 2020-2021. Ces nominations, proposées par Alexandre Poulin, sont acceptées à l'unanimité.

11. NOMINATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL ET MEMBRES REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES DU CENTRE

Les membres représentant le personnel du Centre sont :

Pour le personnel enseignant :

Alexandre Poulin, Vivianne Robitaille et Suzie Tremblay.

Pour le personnel de soutien : Micheline Robitaille.

Pour le personnel professionnel : Adeline Massaro.

Le représentant d'élèves : Aucun élève représentant.

12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT, DU TRÉSORIER ET NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 26 ET 28)

Il est accepté à l'unanimité que monsieur Normand Lacasse soit le président d'élection. Madame Adeline Massaro propose que madame Zoé Bigras-Généreux agisse à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021; aucune autre proposition n'est faite. Madame Bigras-Généreux accepte et est élue à l'unanimité.

Madame Adeline Massaro propose que monsieur Lisandre Dore-Mineau agisse à titre de vice-président du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021; aucune autre proposition n'est faite. Monsieur Dore-Mineau accepte et est élu à l'unanimité.

Madame Zoé Bigras-Généreux propose que monsieur Normand Lacasse agisse à titre de trésorier pour l'année scolaire 2020-2021. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Monsieur Normand Lacasse, propose que madame Nathalie Roy agisse à titre de secrétaire pour l'année scolaire 2020-2021 et madame Adeline Massaro seconde la proposition. Madame Roy accepte et est élue à l'unanimité.

13. FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS, S'IL Y A LIEU (ART. 70)

Madame Nathalie Roy, secrétaire, explique le formulaire en titre. Celui-ci sera transmis par courriel afin d'être rempli et retourné électroniquement.

14. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

- ***Information de la direction***

Monsieur Normand Lacasse fait le portrait des statistiques de la clientèle, explique l'organisation scolaire actuelle, transmet des informations en lien avec le secteur jeune et fait état des différents suivis dans le contexte de la Covid-19.

- ***État financier du budget 2019-2020***

Madame Lucie Guenette commente les différentes sections des revenus et dépenses d'opération et d'investissement. Elle tient à préciser que les sommes investies sont majoritairement liées au service à l'élève et que ce tableau financier respecte le budget équilibré prévu en juin dernier.

- ***Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs***

Monsieur Normand Lacasse rappelle aux membres du conseil d'établissement que la Loi 40 a été adoptée le 7 février 2020 et a ainsi modifié la Loi sur l'instruction publique ce qui a créé la dissolution des conseils des commissaires. Le conseil d'administration, regroupant 15 personnes, est maître d'œuvre depuis début octobre. Pour plus d'information, monsieur Lacasse nous invite à lire les détails disponibles sur le site Intranet du CSSDD.

15. VOLET DÉCISION

C.E.-90-20-21-377

15.1 Calendrier des séances (adoption)

Après avoir pris connaissance du sujet en titre, les dates des rencontres proposées par mesdames Suzie Tremblay et Micheline Robitaille et adoptées à l'unanimité par le conseil sont les suivantes :

15 décembre 2020, 16 février 2021,
20 avril 2021 et 15 juin 2021

C.E.-90-20-21-378

15.2 Programme des services complémentaires et particuliers 2020-2021 (approbation)

Considérant l'article 88 de la Loi sur l'instruction publique; selon lequel, sur proposition du directeur du Centre, le conseil d'établissement approuve la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers et d'éducation populaire visés par le régime pédagogique et déterminés par le Centre de services scolaire ou prévus dans une entente conclue par ce dernier; il est proposé par madame Adeline Massaro et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement approuve les points suivants tels que présentés pour 2020-2021 :

- *Offre de service à l'éducation des adultes*
Monsieur Normand Lacasse survol l'offre de service pour la formation générale en nous mentionnant les cours qui seront retirés afin d'alléger les différents programmes.
- *Offre de service en formation grand public*
Monsieur Normand Lacasse présente l'offre de service en formation grand public et en formation générale de base en entreprise (FGBE). Le lundi 21 septembre 2020, la région de Capitale-Nationale étant passée en « zone orange », le Centre Le Phénix a informé la clientèle du report de tous les cours destinés au grand public. Les montants déboursés à l'inscription ont été remboursés en totalité. Pour ce qui est de la FGBE, les 1 052 heures de formation sont maintenues dans différentes entreprises de la région.
- *Programme d'accompagnement des élèves*
Monsieur Normand Lacasse mentionne que le programme d'accompagnement de l'élève (PAÉ) en est maintenant à sa quatrième année. Ce programme fait état de nos différentes actions pour encadrer l'élève avec les ressources mises en place au Centre, et ce, dès le début de son inscription.
- *Plan de développement*
Madame Adeline Massaro, conseillère pédagogique, nous parle des moyens que les enseignants souhaitent mettre en place afin de développer les objectifs énoncés dans le projet éducatif.

C.E.-90-20-21-379

15.3 Utilisation des locaux (approbation)

Monsieur Normand Lacasse fait état de tous les locaux utilisés au Centre pour l'enseignement. Notons que nous sommes au maximum de la capacité d'accueil pour les blocs A et B et qu'au bloc C ainsi qu'en soirée quelques locaux demeurent disponibles. Il est proposé par madame Suzie Tremblay que le conseil d'établissement approuve l'organisation des locaux du Centre pour l'année scolaire 2020-2021, telle que proposée par le directeur du Centre.

C.E.-90-20-21-380

15.4 Liste des manuels scolaires et matériel didactique (approbation)

Monsieur Normand Lacasse présente la liste de prix des volumes, par matière, pour la formation générale adulte et la formation à distance. Une décision est également prise en regard de l'ajout de 5 \$ par envoi Dicom lors d'une commande en ligne. Il est proposé par Micheline Robitaille et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement approuve la liste du choix des manuels scolaires et matériel didactique pour l'année scolaire 2020-2021, telle que proposée par le directeur du Centre.

C.E.-90-20-21-381

15.5 Activités éducatives (approbation)

Monsieur Normand Lacasse mentionne quelques activités éducatives qui auront lieu dans les mois à venir, mais celles-ci ne concluent pas notre liste de choix d'activités pour la présente année étant donné le contexte de la Covid. Il tient également à préciser que l'approbation de ces activités est conditionnelle à ce que le Centre puisse respecter les recommandations de la Santé publique.

C.E.-90-20-21-382

15.6 Rapport annuel de la direction 2019-2020 (adoption)

Monsieur Normand Lacasse nous informe qu'une partie du bilan de la direction a été présentée dans le volet *Information* et qu'il exposera également quelques faits au point 15.10 de la présente rencontre. Cependant, monsieur Lacasse propose de reporter ce point à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

C.E.-90-20-21-383

15.7 Rapport financier du conseil d'établissement 2019-2020 (adoption)

Madame Lucie Guenette mentionne que le budget du conseil d'établissement 2019-2020 a été respecté. Il est proposé par madame Suzie Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2019-2020.

C.E.-90-20-21-384

15.8 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021 (adoption)

Madame Lucie Guenette mentionne que le budget du conseil d'établissement 2020-2021 est de 1 081,80 \$. Il est proposé par monsieur Alexandre Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021.

C.E.-90-20-21-385

15.9 Budget du Centre 2020-2021 (adoption)

Madame Lucie Guenette dépose le budget détaillé de fonctionnement 2020-2021 et fait un survol des revenus et dépenses. Il est proposé par monsieur Alexandre Poulin et résolu à l'unanimité que le budget annuel 2020-2021 de l'établissement soit adopté selon le document déposé, au montant de 5 489 830, 00 \$.

C.E.-90-20-21-386

15.10 Actualisation du projet éducatif 2020-2021 (adoption)

Monsieur Normand Lacasse précise que malgré les activités qui ont été ralenties à cause de la Covid-19, le Centre Le Phénix a une bonne santé organisationnelle ce qui a maintenu les élèves assidus et a permis une croissance pour le nombre d'ETP. Il est proposé par madame Adeline Massaro et adopté à l'unanimité l'actualisation du projet éducatif.

16. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

C.E.-90-20-21-387 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Suzie Tremblay que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 16 h 15.

Présidente

Directeur